

54%
personnes
couvertes

318 388
allocataires

Dans le Pas-de-Calais, 790 365 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 54 % de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 43 % à 61 % selon les communautés de communes.

41 % des allocataires du département sont **isolés sans enfant**, **37 %** sont des **couples avec enfant(s)**, **15 %** des familles **monoparentales** et **7 %** sont des **couples sans enfant**.

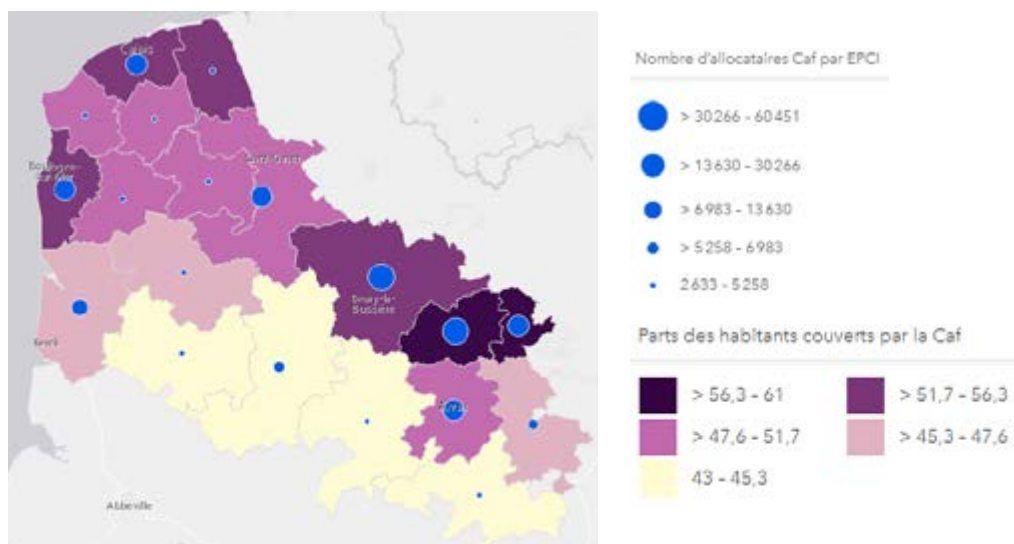
5 646 étudiants bénéficient d'une aide, soit **2 %** de l'en-

semble des allocataires (6 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. **17 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales** (16% au niveau national).

111 870 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenu avec un niveau de vie inférieur à 1 105 €. Dans ces foyers précaires vivent **113 830 enfants**.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017
© IGN © Geofla 2.0.2017

> **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



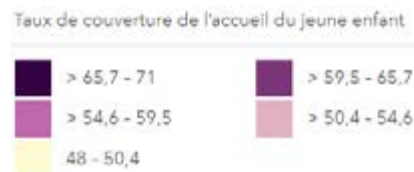
Zoom sur la crise sanitaire
et l'évolution
des bénéficiaires du RSA

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

La Caf du Pas-de-Calais soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **26 432 places sont disponibles pour les familles.**

Prépondérants sur le département, **les assistants maternels en proposent 15 471**, soit 58,5 % de l'ensemble des places offertes (55 % au niveau national).

L'objectif est d'apporter une réponse à près de **47 000 enfants de moins de 3 ans** qui ont besoin d'un mode d'accueil.

Le Pas-de-Calais, avec **56 places offertes pour 100 enfants**, a une capacité d'accueil légèrement inférieure à la moyenne nationale qui est de 60 places pour 100 enfants.

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la **prestation partagée d'éducation de l'enfant (Pre-ParE)** : **3 023 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

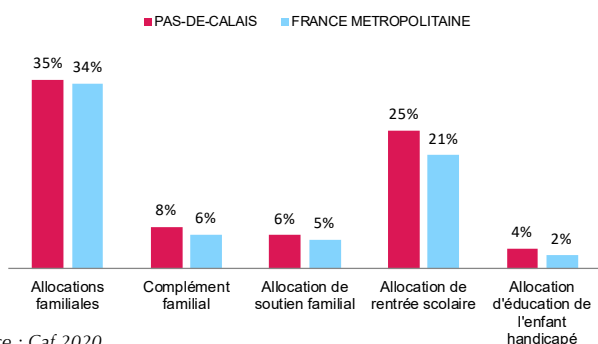
Source : Caf 2020

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2020

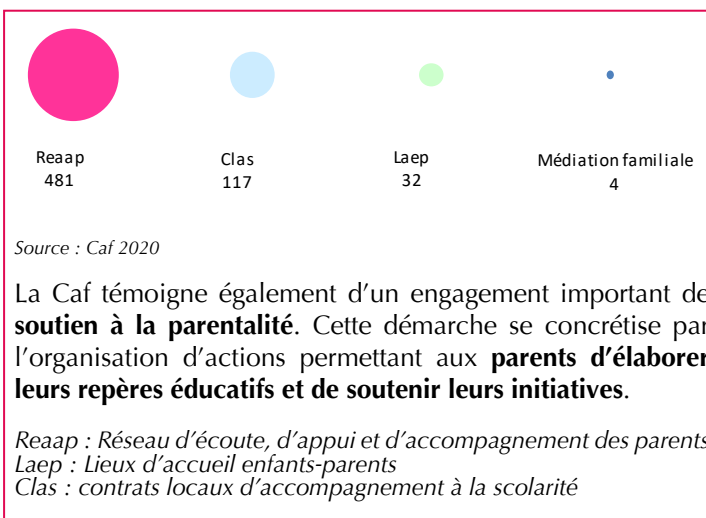
La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

> **35 %** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à **partir du deuxième enfant**, et **8 %** obtiennent un **complément familial**,

> **25 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la **rentrée scolaire pour les enfants**,

> **6 %** perçoivent l'allocation destinée à élever **un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents**,
> **4 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un **enfant handicapé**.

Les établissements et actions financés en 2020



> POUR ALLER PLUS LOIN...

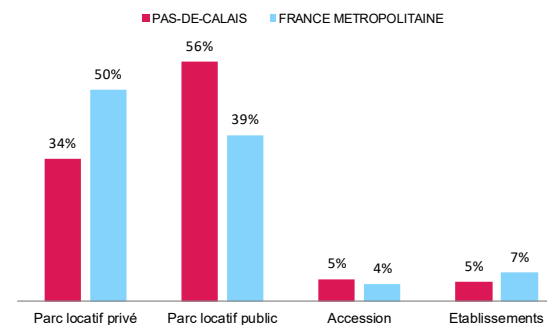
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



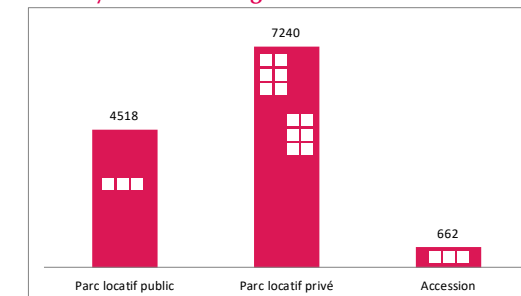
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2020

En décembre 2020, **152 650 foyers** recevaient une aide au logement de la part de la Caf du Pas-de-Calais. Cela représente une population de **349 390 personnes, soit 24 % de la population totale du département**. Le Pas-de-Calais se caractérise par une plus forte proportion d'aide au logement en **parc locatif** (56 % pour le département, 39 % au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement, **12 400 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. Dans le Pas-de-Calais, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est supérieur dans le **parc locatif privé**.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante.

Dans le Pas-de-Calais, cette mission se traduit par :

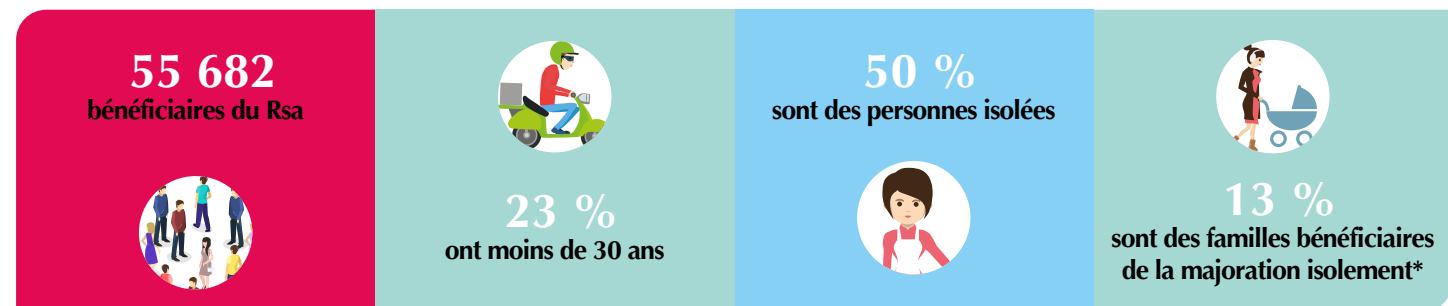
> Le versement du **revenu de solidarité active (Rsa)** à **55 682 foyers**

> Le versement de la **prime d'activité** à **117 163 allocataires**. Cette prestation soutient le pouvoir d'achat des travailleurs

modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est **cumulée au Rsa pour 11 490 foyers en 2020**.

> Le versement de l'**allocation aux adultes handicapés (Aah)** à **27 765 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles. **60 %** d'entre elles perçoivent l'**Aah à taux plein**.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

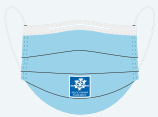
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



CRISE SANITAIRE

Évolution des bénéficiaires du Rsa à la Caf du Pas-de-Calais

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minimas sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020. La Caf du Pas-de-Calais souhaite, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs des bénéficiaires du Rsa, en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Dans le Pas-de-Calais, le nombre de bénéficiaires du RSA a **augmenté de 2,2 %** entre décembre 2019 et décembre 2020, soit **1 191 bénéficiaires supplémentaires**. Un an auparavant, entre décembre 2018 et décembre 2019, on assistait à **une baisse de 0.9 %** du nombre de bénéficiaires du RSA. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un maximum a été atteint en **août 2020**, avec **56 891 bénéficiaires**.

Cette augmentation en 2020 est due à l'effet combiné d'une **forte hausse des entrées**¹ (+ 6,5 % en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une **baisse relative des sorties**² (- 1 %), expliquée en partie par les mesures institutionnelles de maintien de droit mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

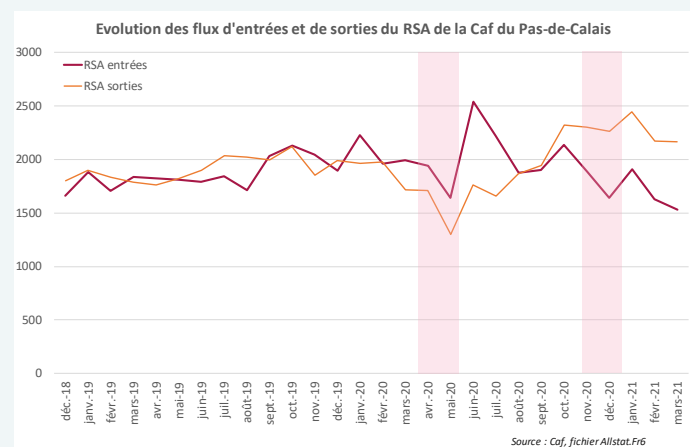
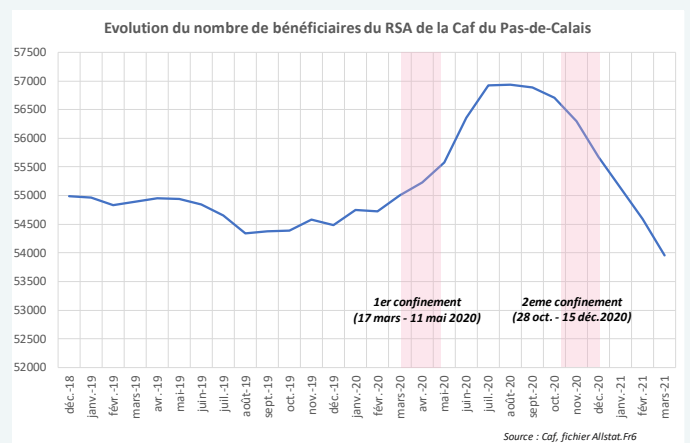


LES PLUS DE 65 ANS ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Dans le Pas-de-Calais, entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne **toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales** sauf pour les allocataires bénéficiaires du RSA en couple avec enfant(s) (- 2 %). L'augmentation s'avère **plus forte pour les 65 ans ou plus (+ 20 %)** et dans une moindre mesure pour **les allocataires bénéficiaires du RSA isolés sans enfant (+ 4 %)**. L'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA est également importante pour **les plus précaires** (hausse de 3 % du nombre de foyers à bas revenus bénéficiaires du RSA).

¹ Les entrées sur un mois m correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois m.

² Les sorties sur un mois m correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois m (suspensions comprises).



Au premier trimestre 2021 : une tendance inversée se dessine, avec une diminution du nombre de bénéficiaires du RSA.

Contact :



Caf du Pas-de-Calais - communication@caf62.caf.fr



www.caf.fr/allocataires/caf-du-pas-de-calais/accueil



@cafpasdecalais